L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS VENDREDI MATIN, 5 MARS 1875. 28me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN 5 MARS

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, – un terrain situé dans l'Etat borné par les rues Remparts, Bienville, Bourgogne et Conti.

Par Albert Paul,—Lent le contenu de la résidence No 47 rue de Chartres.

ATTENTION!!

☞ Propriété améliorée de valeur au Douzième district, à l'encan par le shérif, à un an de crédit.

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au Douzième District, à l'angle des rues Remparts et Louville.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces

SPECTACLES.

Vendredi, 5 Mars 1875.

SALLE GRUNEWALD. Grand Concert de Muraka.
VARIÉTÉS. – Le Sphynx.
ALHAMBRA. The Freeman
ST CHARLES. – Frank E. Aiken dans ses meilleurs rôles.
GLOBE. – Surf et Une Nuit à Paris.

L'ajournement du Congrès.

Le 43e Congrès s'est ajourné sans que le Sénat ait accordé à Grant le pouvoir dictatorial de suspendre, suivant son bon plaisir, le privilège d'*habeas corpus* qui est la sauvegarde de la liberté individuelle. Si Grant veut faire le dictateur, il devra donc assumer, seul, la responsabilité des actes d'arbitraire qu'il croira utiles à sa politique.

Le président a obtenu le vote des nouveaux impôts qu'il avait demandé; mais un surcroît d'impôts n'est pas un titre à la reconnaissance d'un peuple, surtout lorsque ce peuple est déjà en proie aux souffrances résultant d'une crise financière qui se prolonge depuis dix-huit mois.

Les résolutions relatives à la reconnaissance du gouvernement actuel de l'Arkansas et condamnant l'intervention du gouvernement fédéral dans les gouvernements d'Etat, sont un blâme inattendu dirigé contre la politique du Président et elles ont dû lui être particulièrement désagréables, venant en réponse à son message spécial sur l'Arkansas.

Il ne reste même pas à Grant la possibilité de se consoler avec le vote de la résolution Hoar reconnaissant Kellogg comme gouverneur. Cette résolution n'était au fait, autre chose qu'une simple expression d'opinion de la part de la Chambre, et le vote subséquent sur l'admission de Sheridan, comme représentant *at large* de la Louisiane, en a détruit toute la valeur.

En 1872, après l'usurpation résultant de l'ordre de minuit du juge Durell et de l'intervention des baïonnettes fédérales, nous disions que le Congrès pourrait se prononcer sur le point de savoir quel était le gouvernement légal en Louisiane, de celui de Kellogg ou de celui de McEnery, par un procédé tout-à-fait constitutionnel.

Le Sénat en admettant comme sénateur de la Louisiane soit McMillan, soit Ray et plus tard Pinchback, eût déclaré ainsi quelle était, selon lui, la Législature légale de l'Etat. Or, comme suivant la Constitution de la Louisiane, c'est la Législature qui a, seule, le droit de compter les votes pour gouverneur et lieutenant-gouverneur et d'en proclamer le résultat, il en serait résulté que les deux hommes proclamés par la Législature ainsi reconnue, eussent été par ce fait considérés comme gouverneur et lieutenant-gouverneur.

D'un autre côté, la Chambre des Représentants, en admettant comme représentant *at large* de l'Etat, soit Pinchback soit Sheridan, avait l'occasion de décider lequel des deux partis en lutte avait obtenu la majorité dans tout l'Etat.

Or, il est arrivé que le Sénat, sans admettre McMillan, élu Sénateur par la législature fusionniste, a refusé, chaque fois qu'il en a été sollicité, d'admettre Pinchback, élu par la législature radicale. Le Sénat n'a donc reconnu comme constituant le gouvernement légal, ni la législature fusionniste ni la législature radicale, ni McEnery ni Kellogg.

La Chambre des Représentants, au contraire, vient d'admettre Sheridan, candidat de la fusion qui avait obtenu à peu près le même nombre de voix que McEnery, contre Pinchback qui avait à peu près autant de voix que Kellogg.

Par cette admission, la Chambre a donc décidé virtuellement que Mc Enery a été élu gouverneur de la Louisiane en 1872, car si elle a admis Sheridan, c'est qu'elle a été convaincue que ce candidat de la fusion a eu la majorité, ce qui implique forcément que Mc Enery a eu la majorité contre Kellogg.

Il faut remarquer, d'ailleurs, que cette admission du représentant de la Louisiane, et non le mode légal par lequel il fut constitutionnellement permis à la Chambre de décider la question de l'élection de 1872.

Sheridan, par cette admission, devient membre du prochain Congrès, et il n'est pas impossible que le Sénat des Etats-Unis, dont la composition est modifiée, ne se décide à admettre Mc Millan, le sénateur de la fusion.

L'admission de Sheridan, qui doit être supposée basée sur un examen approfondi de l'élection de 1872, renverse complètement l'opinion exprimée dans la résolution Hoar en faveur de la reconnaissance de Kellogg, car cette opinion n'avait d'autre base que les présomptions d'un comité qui avait déclaré lui-même n'être pas entré dans l'examen de l'élection de 1872.

Au point de vue du droit constitutionnel, l'usurpation Kellogg est donc condamnée par la seule des chambres du Congrès qui ait voté légalement sur la question, tandis que le Sénat, sans se prononcer en faveur de McEnery, a refusé de se prononcer en faveur de Kellogg et reste toujours saisi de la question de l'admission d'un sénateur de la Louisiane.

Si, après deux années de débats, et plusieurs messages du Président sollicitant le Congrès de se prononcer sur le différend louisianais, un Congrès républicain est arrivé au résultat que nous venons d'indiquer, il n'est pas douteux que la cause de la Louisiane ne puisse finalement triompher devant le nouveau Congrès. Ce vote sur l'admission de Sheridan et Lawrence, a été un trait de Parthe lancé à Grant par les républicains de l'opposition aux démocrates. Le compromis n'y remédiera pas. L'usurpation est attentatoire dans son origine et la politique de Grant a reçu un coup qui aura des conséquences ultérieures importantes.

TAXES DE VILLE.—M. A Lebesque, Passage de la Bourse 32, annonce qu'ayant à sa disposition une quantité considérable de scrip, il est à même de proposer pour le paiement des taxes de ville des conditions aussi libérales que qui que ce soit à la Nouvelle-Orléans. Voyez l'annonce.

ST BERNARD'S BITTER ESSENCE. – L'engrais parfaitement connu dont nous recommandons tous les principes chimiques résultant de la décomposition du sang combinés avec ceux que les chimistes les plus éminents signalent comme indispensables à la culture de la canne à sucre et du coton. M. P. L. Bernard, pharmacien, coin Remparts et St-Louis, qui fabrique cet engrais, le livre, à prendre à l'usine, au taux de quarante dollars la tonne. Nous engageons les agriculteurs à en faire l'essai.

La petite ville d'Ars-sur-Moselle, près de Metz, va être dotée d'un temple protestant. La communauté se compose d'environ 240 personnes réunies toutes sans exception de la vieille Prusse.

TEMPERATURE. – 4 mars 1875.
Thermomètre de C. De AMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	50	19
12 M.	61	16
3 P. M.	56	15
6 P. M.	54	12

DÉPÊCHE DE FRANCE.— L'importante dépêche qui allait être reçue par le câble, mais la presse associée de New-York a omis de nous la transmettre:

Paris, 1er mars. – L'Assemblée a réélu aujourd'hui M. Buffet comme président par un vote de 476 contre 62. Cette majorité est plus forte qu'aucune de celles que l'Assemblée ait jamais donnée pour un président.

"Cela montre que M. Buffet commandera une forte majorité dans la Chambre, s'il réussit à former un ministère. MM. Martel, D'Audiffret-Pasquier, de Kerdrel et Picard ont été élus vice-présidents."

CONCERT DE LA TROUPE DE M. DE VIVO. —C'est ce soir que Mlle Ilma de Muraka et les autres artistes de la troupe de M. de Vivo, donnent leur premier concert à la salle *Grunewald*.

Après le splendide succès obtenu par la cantatrice hongroise au théâtre de l'Opéra, il est superflu d'engager le public à aller l'entendre; il se portera en foule, de lui-même, à la salle *Grunewald*.

Nous avons sommairement fait connaître chacun des artistes qui prendront une part active au concert de ce soir. Ce sont tous des personnes dont le talent a été consacré par les suffrages d'auditoires compétents, soit en Europe, soit sur le continent Américain. On peut donc affirmer qu'une moisson de sensations variées attend les amateurs de musique qui passeront leur soirée à la salle *Grunewald*.

Mlle de Muraka est trop fatiguée pour donner samedi un concert en matinée, comme elle en avait eu d'abord l'intention: elle le donnera samedi soir, à 8 heures.

Le programme du concert de ce soir a été composé de manière à mettre vivement en relief les admirables qualités de sa voix. La grande artiste chantera le grand air de Linda, de Donizetti, les Variations de Proch, et, avec M. Ferranti, le duo de Crispino e la Comare, de Ricci.

OPÉRA.

Demain, samedi, la *Grande Duchesse de Gerolstein* sera donnée en matinée.

C'est demain soir que la première représentation de l'*Africaine* sera donnée au bénéfice de M. Dardignac, qui tiendra le rôle de Nélusko. Il y a beaucoup d'analogie, comme on sait, entre ce beau rôle et celui d'Abayaldos dans l'opéra de *Don Sébastien*. Le caractère passionné et sauvage, que M. Dardignac a su imprimer au personnage d'Abeyaldos, peut faire pressentir la manière dont il comprendra celui de Nélusko. Le bénéficiaire du spectacle de demain soir, est un artiste intelligent et expérimenté qui tire toujours bon parti de chaque rôle dont il est chargé.

Ce n'est pas la première fois que Mlle Anna Vercken chante dans l'*Africaine*. Elle a toujours aimé le rôle de *Sélika*, et l'on assure que c'est un de ceux où elle brille le plus. Il est, en effet, bien en rapport avec ses moyens de chanteuse et d'actrice. On ne saurait douter du beau succès qui l'attend à la représentation de ce soir.

Les autres artistes qui paraîtront dans l'*Africaine* sont MM. Chelli, Feithinger, Laurent, de Greef, Mlle Joly.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Tous les ans, à l'occasion du 4 de mars, jour anniversaire de la fondation du Corps des Pompiers, la troupe de l'Académie présente un spectacle dont la composition originale ne manque jamais d'attirer la foule.

Celui d'hier soir, se composait d'un drame à sensations intitulé: "The Fireman," d'une harangue et de couplets à l'adresse des pompiers: la harangue prononcée par Miss Nellie Boyd et les couplets chantés par Miss Marion Fiske. Cela va sans dire, la représentation a été des mieux réussies, et l'auditoire qui se composait presqu'entièrement de pompiers a manifesté sa satisfaction par des applaudissements fréquents.

THÉATRE ST CHARLES. —"Justice" a été représentée une seconde fois hier, avec M. Aiken dans le rôle principal. Son bénéfice a lieu ce soir, à l'occasion duquel nous lui souhaitons une recette fructueuse.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Miss Coombs prend ce soir, son bénéfice d'adieu, et demain elle donne sa dernière représentation.

Nous reproduisons la liste ci-dessous en rectifiant une erreur qui s'y est glissée. C'est le No 36,569 et non le 36,590, qui a gagné un lot de $5,930.

LOTERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU KENTUCKY.—Voici, d'après la liste publiée par le *Courrier-Journal* de Louisville, les numéros des billets qui ont gagné les principaux lots dans cette loterie.

Billets.	Lots
80,271	$60,000
10,075	30,000
35,700	15,500
9,050	10,000
80,310	9,500

5 Lots de $7,000.— Nos. 12,142; 16,836; 21,836; 94,276; 98,613.

10 Lots de $5,930.—Nos. 90; 36,599; 40,661; 47,301; 50,012; 52,437; 68,926; 75,567; 88,423; 96,535.

15 Lots de $3,800.—Nos. 1,217; 1,332; 13,813; 15,324; 23,910; 25,633; 27,767; 40,172; 45,177; 44,407; 50,022; 55,788; 56,417; 61,141; 92,207.

Viennent ensuite 20 lots de $1900; 25 de $1,520; 30 de $1140; 50 de $760; 100 de $380; 240 de $190 et 500 de $38.

Cela fait 1000 lots qui sont sortis de la roue. Il y a, en outre, 19,000 lots d'approximation de $19, accordés à tous les numéros de cinq en cinq en remontant ou en descendant à partir du billet qui a gagné le gros lot, c'est-à-dire du No. 80,271, mais en ne tenant compte ni des billets qui ont gagné un des mille lots, ni des billets invendus. La formation de cette liste exigera donc un très long calcul puisque sur 100,000 billets il en reste 62,000 invendus qui n'ont pas participé au tirage. Sur 38,000 billets vendus 30,000 auront gagné quelque chose.

—On parlait devant Mme Z..... de deux jeunes filles, deux sœurs, dont on s'occupe beaucoup depuis quelque temps, et on lui demandait:

—Laquelle des deux préférez vous?

—L'autre!... répondit cette bonne Mme Z....., de son air le plus affectueux.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les sommes du poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

☞.

Endossement de remède du peuple. – Quand d'habiles et de savants praticiens témoignent solennellement des bons effets d'un remède, le public n'hésite pas à le croire. Les médecins eux-mêmes en font usage en faveur des Hostetter's Stomach Bitters, connus spécifique pour tous les désordres de l'estomac et des intestins, pour les maladies de foie, pour les fièvr. intermittentes et répittantes et pour les affections de nature, doivent prendre les plus lucratives. Mais sans compter les témoignages de la faculté, il y a une masse de déclarations faites spontanément par les personnes qui ont été guéries, et qui appartiennent à toutes les classes sociales, et ces déclarations prouvent l'incontestable valeur de ce remède comme préventif et fortifiant, et nous le recommandons, à comme de coût, aux personnes débiles. Les Bitters conviennent à tous les climats, et sont universellement endossés comme un préventif sûr et sûr contre les désordres causés par les miasmes des eaux impures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
A la Quatrième Page.

La Fête des Pompiers.

Célébration du trente-huitième anniversaire de l'organisation du département de Pompiers.

Nous nous étions différemment figuré en accompagnant la bonne troupe pour bien, le mars, mais Monsieur Janvier et Mme Février, et nous avions supposé, non sans raison, que le climat intermédiaire, de rigueur saisonnière.

Le temps bien laid d'hier, froid, et même pourrait, n'aurait pu être plus humide, et nos bons pompiers ont dû s'armer de leur courage habituel pour affronter résolument les éléments déchaînés.

Avant-hier, il faisait un temps superbe, et naturellement nous comptions sur une belle journée pour la célébration de "Old Probability" en avait décidé autrement et nous avons été obligés d'accepter ce qui nous était offert, sans nous plaindre, car nous savons que nos braves pompiers sont de ceux qui ne reculent pas devant le mauvais temps.

Et bien, malgré l'eau du mauvais humeur de Jupiter Pluvius, malgré tous les éléments déchaînés, la fête a été complète et on a tenu à prouver au public, qui bonda, notamment, que s'il est vaincu pas en montrer ou pourrait se passer de lui.

Les pompiers ont paru heureux à l'heure dite, au pied de la statue de Clay et les rues n'ont pas tardé à se remplir de monde, malgré la pluie.

Pour faire honneur à nos pompiers, les dames ont plutôt dans la boue avec un courage stoïque, prenant d'avance la parti de sacrifier une toilette.

Nous avons trouvé cela vraiment admirable. La curiosité a certainement un grand attrait pour les femmes,—et pour les hommes aussi et nous voulons être franc,—mais il fallait un intérêt plus puissant et surtout plus sérieux que la curiosité pour faire sortir hier tant de dames dans la pluie.

Nous croyons qu'elles ont été guidées par le cœur et qu'elles n'ont pas voulu refuser leurs applaudissements et leurs sourires, à cause d'un simple caprice du temps, à des hommes courageux, qui pendant toute une année ont travaillé pour le bien public, pour la protection du foyer domestique et pour la sécurité de la propriété.

La procession, comme nous l'avons dit, s'est formée à la statue de Clay à dix heures précises, et n'a pas tardé à se mettre en mouvement.

Le programme suivant a été fidèlement observé.

ITINERAIRE.

Voici l'itinéraire qu'a suivi la procession:

Rue de Chartres en descendant jusqu'à la rue Esplanade. Esplanade à Levée, Levée en descendant jusqu'à Mandeville, Mandeville à Canonvlo, Canonvlo en remontant jusqu'à Esplanade, Esplanade à Royale, Royale en remontant jusqu'à Canal, Canal à Camp, Camp en montant jusqu'à Perdido, Perdido à Première, Première à Magazine, Magazine en redescendant jusqu'à Julie, Julie à St. Charles, St. Charles en redescendant jusqu'à la rue du Canal.

LA PROCESSION

partit à dix heures et demie de la rue du Canal, au pied de la statue de Clay, s'défilé devant nos bureaux dans l'ordre suivant:

PREMIÈRE DIVISION.
J. N. MARKS, Grand Marshal.
– AIDES –
W. H. Mason, Vice-Président.
C. C. Plaisance, Recording Secretary.
W. J. Carr, Jr., Treasurer.
Paul Meslier, 2d Engineer on chief.
A. Bezanger, 1st Engineer on chief.
Philip Meyers, Volunteer No 1.
F. V. Dumas, do. No 2.
C. Taylor Gauche, Mississippi No 2.
Chas. Jacobs, do. No 3.
Jos. Hoffman, do. No 4.
George H. Yorke, Mississippi No 4.
A. E. Hébert, Eagle No 7.
A. Lane, Phoenix No 8.
Louis Stick, Comet No 9.
F. J. Kramer, Louisiana No 10.
Fred W. Nowak, Fred Perry No 12.
Dan Owens, Perseverance No 13.
Thos. Hinchman, Philadelphia No 14.
George Taylor, Palmetto No 15.
Theo. H. Strolz, Washington No 26.
Wm. Schaer, Orleans No 31.
Fred. Hoff, Jefferson No 32.
Louis Rimm, Chalmette No 33.
Phillip Hart, Crescent No 34.
J. B. Wattel, Louisiana Hose.
Leo Michel, Lafayette Band L No 1.
G. J. Trévé, Fantasia Band L No 2.
A. Lynch, Hope Band L No 3.
S. Chaix, Excelsior Band L No 4.
John Tallon, Minneburg No 1.

VOLUNTEER No 1.

F. Schneider, *Président*.
John Wiltenmuth, Foreman.
W. J. Farrell, Premier Assist. Foreman.
John Gartner, Second Assist. Foreman.
C. O. Webb, Secrétaire.
H. B. Wheelage, Trésorier.
Conrad Freese, Gardien.

ST-BERNARD No 1.

Président, H. Imbeau.
Vice-Président, H. Story.
Secrétaire, J. N. Augustin.
Trésorier, E. Gérard Amsinck.
Foreman, H. Hoffmann.
1er Assistant, A. Darcantel.
2d Assistant, A. V. Ducros.

MILNEBURG No 1.

Président, M. Leininger.
Trésorier, Miguel Brisolara.
Secrétaire, Geo. B. Leininger.
Foreman, Léonce B. Muro.
1er Assistant, Jose Brisolari.
2d Assistant, Geo. Kupp.

LAFAYETTE No. 1.

Président, W. J. Whiteside.
Secrétaire, A. E. Asenheimer.
Trésorier, J. H. Kelly.
Foreman, O. M. Redon.
1er Assistant, J. McIntyre.
2d Assistant, Fred Freiholer.

DEUXIÈME DIVISION.
L'INGÉNIEUR EN CHEF ET SES ASSISTANTS.

Thos. O'Connor..... Ingénieur en chef
Frank Hérros..... Premier Assistant Ingénieur.
M. Hay..... Assistant Ingénieur.
F. Schalbert..... Assistant Ingénieur.
F. Schaider..... Assistant Ingénieur.

MISSISSIPPI NO 2.

Président, Fred Camerden.
Vice-président, Toby Hart.
Secrétaire de record, J. Bercigeay.
Secrétaire de finance, J. Mott.
Trésorier, C. Taylor Gauche.
Foreman, M. J. Hart.
1er Assistant, Fred Eyle.
2d Assistant, C. H. Kennedy.

VIGILANT NO 3.

Président, Henry Weisenback,
Vice-Président, Jos. Picolo,
Secrétaire, Geo. H. Tardy,
Trésorier, F. Keehn,
Foreman, Louis Wetzenbach,
1er Assistant, John Heck,
2d Assistant, E. Smith.

AMERICAN NO. 4, COMPAGNIE D'ÉCHELLES.

Président, T. G. Connell,
Vice-Président, T. C. Casserly,
Trésorier, E. Dartve jr.
Secrétaire-Financier, D. W. Jenkins,
Secrétaire, J. S. Wheeler,
Foreman, R. B. Hamilton,
1er Assistant, Geo. A. Fuller.

COLUMBIA NO. 5.

W. E. McDermott, Président.
M. Holger, Foreman.
E. C. Kokernot, A. Grammon, Assistants.
G. B. Molloy, Secrétaire.
H. Blomgren, Trésorier.
T. F. Burke, Secrétaire.
Paul Wetzsman, Marshal.

LOUISIANA HOSE.

J. A. Brown, Président.
S. Charles, Vice-Président.
L. C. Bruer, Secrétaire.
N. R. Phelps, Trésorier.
E. H. Barrow, Foreman.
A. J. Springer, 1er Assistant.
E. Schulley, 2d Assistant.

MISSISSIPPI NO. 6.

Président, Henry Ivers,
Vice-Président, B. F. Sullivan,
Secrétaire, Wm. Nelson,
Trésorier, Robert Barry,
Foreman, W. Johnson,
1er Assistant, J. S. Hanlon,
2nd Assistant, M. T. Lynch.

EAGLE NO. 7.

Président, Jos. Campbell,
Secrétaire, F. W. McDonald,
Trésorier, Henry Wad.
Foreman, A. Kalinski,
1er Assistant, F. W. Kennedy,
2nd Assistant, F. Becker.

TROISIÈME DIVISION.

PHOENIX NO. 8.

Président, Wm. Stevenson.
Vice-président, Louis Feyer.
Foreman, J. Joeris.
1er Assistant, Chas. Otten.
2nd Assistant, J. Bryard.
Secrétaire, E. Longchert.
Trésorier, C. Longchert.

Le chariot suivait de la Chambre des Députés, et portait respectivement, à droite et à gauche, les drapeaux de la Louisiane et des Etats-Unis.

CRESCENT No. 9.—Cette compagnie, avait été choisie par le Chef des Pompiers pour la journée d'hier. Elle portait un uniforme complet, consistant en casquette noire, chemise rouge, pantalon noir et ceinture noire. Les officiers étaient habillés de même, avec la différence que leurs casquettes étaient ornées d'un galon d'or. Les hommes étaient armés de haches. Ils étaient attelés à un chariot, traîné par quatre chevaux fringants.

HOPE No 3.—Cette compagnie a trouvé encore de rivale pour lui disputer les bois de cerf et elle portait, comme toutes circonstances en pareilles, la palme de la première en fait.

Les dames traînaient par curiosité et quelques jeunes gens dignes de ce nom s'était avec les bras dorés et argentés de la statue de l'Espérance.

Les bois de cerf qui se trouvaient en avant étaient d'une grandeur et d'une beauté lequel on disait ce fut, mais nous croyons que la compagnie n'a encore aucun droit à ces prendre."

Hope No. 3 compte actuellement quarante-huit membres actifs et honoraires, sans exemple.

La patrie de Franklin, de Washington, le vaillant William, compte dans sa constellée de décorations, qu'il a plus quatorze différentes, tous au péril de sa vie.

Les membres de Hook No. 1 étaient d'ailleurs que leur Foreman à cause de la Salamandre la facilité de vivre dans les dammes, car on n'a vu nous dire moins de premier à Pleasant à cause de la Salamandre dités et disparaître dans un petit bâtiment de fonde, pour reparaître quelques minutes après même manœuvre pendant plusieurs fois, que s'il se trouvait dans son élément naturel.

Nous donnons des remarques aux membres de la compagnie de Hook No 3 pour ses sérénade à Mlle Wiltz.

CREOLE No. 6 est la seule compagnie du troisième district et compte quatre-vingts hommes appartenant à nos plus anciennes familles.

L'honorable Wiltz en est le président et la jeune perle le nom de Mlle Anna Wiltz.

Créola a donc attiré les regards de la foule, hier, et plus encore ses chevaux.

Les chevaux de toute compagnie sont toujours bien et bien soignés, mais ceux de Créola le sont par leur jeune maîtresse.

Dans la première partie de la marche la compagnie Créola, No 6, a passé sous la bannière et des guirlandes de fleurs tenues par Mme Thomas et Mlle Wiltz.

Il y avait neuf beaux bouquets de fleurs que côté de la pompe pour chacune des membre de la compagnie.

LOUISIANA No. 10.—La jolie compagnie de la compagnie, jolie comme une fleur, était traînée par quatre chevaux gris. Elle était surmontée d'un bouquet de fleurs dans son bec une médaille d'or, comme il y a huit ans, aux Fair-Grounds. Soixante-dix hommes, jeunes et robustes, dont la taille forme simple autant qu'élégant se composait de pantalons blancs avec une bande noire, d'un pantalon noir avec une ceinture en cuir de la même couleur, et d'un casque noir.

A bout de prendre sa position dans la procession, la compagnie est venue à la résidence de son président, M. Imbeau, dans le but de baptiser sa pompe de la fabrique de machines de Mme Gérard, qui a le nom de la marraine, Mlle Léonore Imbeau, fille du président.

Immédiatement après un drapeau a été présenté à la compagnie par une des dames du 3ème district, par Mlle Sarrazin, qui a fait le petit discours suivant:

"Monsieur le Président, messieurs les officiers et membres de la compagnie de St. Bernard No. 1.

Il m'est difficile de vous dire combien je suis heureuse et fière d'avoir été choisie par vous comme la marraine de votre drapeau.

En vous remettant aujourd'hui ce glorieux dépôt, j'ai le cœur espoir que Dieu exaucera les vœux que je forme pour votre prospérité, et que votre main bienfaisante ne versera jamais défaut au milieu des devoirs périlleux que vous aurez à remplir.

Que l'Etre Suprême vous accorde aussi de longs jours sur cette terre afin que vous puissiez souvent assister à l'anniversaire de ce jour de fête pour nous, dont le souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.

M. J. N. Augustin, le secrétaire de la compagnie, a reçu la pompe des mains de la gracieuse donatrice et a répondu par quelques paroles chaleureuses, s'engageant au nom de la compagnie entière à ne jamais laisser le pavillon devenir l'adversaire déshonorant, quelque soit le feu, et à rester toujours fidèle à sa noble devise:

"Toujours prête quand le devoir appelle!"

La compagnie St. Bernard a été favorisée, car elle a reçu également, dans la même journée, deux couronnes des mains de Mlle J. B. Augustin et de Mme Gérard. Quoique la fête de St. Bernard fût mois à leur première sortie, ils ne le célébrait en rien leur ancienneté aux compagnies anciennes, et peut-être même pour la discipline et la tenue sont-ils nos premiers. Nous leur présentons nos compliments sincères, en même temps que nos remerciements pour la cordiale façon dont ils nous ont reçus à nous donner, à leur tour, un festin devant les bureaux de l'Abeille.

MILNEBURG No 1, avec sa pompe à bras littéralement couverte de fleurs et de guirlandes, ne manquait pas d'attirer l'attention. Cette compagnie a rendu de grands services sur les bords du Lac Pontchartrain et à Milneburg, compte distinguée parmi ses actifs et nombreux citoyens. Les cordes étaient traînées par de forts et vigoureux gaillards qui marchaient d'un pas allègre.

LAFAYETTE No. 1 est une compagnie d'Adolphe et une des plus anciennes de la ville. Elle compte quatre-vingt-huit membres actifs, parfaitement tous à la classe ouvrière du quatrième district et marchaient d'un pas [illegible] portant uniformément les couleurs de leur pompe à vapeur, richement décorée et traînée par quatre chevaux bais.

St BERNARD No [illegible] est une compagnie nouvelle, fondée le 14 Juin 1874 et incorporée le 30 du même mois. Elle compte soixante-dix membres actifs, dont l'uniforme simple autant qu'élégant se compose d'une casquette de drap avec une bordure